



Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BCV Physical Gold ESG (le compartiment)

est un compartiment de BCV COMMODITY FUND (le fonds)

Classe de parts CHF (la classe) (ISIN: CH1154166511)

Direction du fonds: GERIFONDS SA, une société du groupe Banque Cantonale Vaudoise (BCV)

Objectifs et politique de placement

- Le compartiment a pour objectif de générer une performance à long terme comparable à celle de l'or.
- Le compartiment est géré passivement et aucun acte de gestion active n'est entrepris afin de limiter les pertes en cas d'éventuelle baisse du prix de l'or.
- Le compartiment investit la quasi-totalité de sa fortune directement dans de l'or physique, sous forme de lingots de 1 kg d'une pureté de 999/1000 au minimum ou sous forme de barres standards d'environ 12.5 kg d'une pureté de 995/1000 au minimum.
- critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés pour les investissements en or physique, afin que ces derniers aient lieu dans du minerai issu chaînes d'approvisionnement réduisant les risques environnementaux et sociaux générés par l'exploitation aurifère. Dans sa démarche, le gestionnaire veille à

- assurer une transparence de l'origine de l'or, par un choix consciencieux des partenaires de la chaîne d'approvisionnement.
- Le compartiment peut investir au maximum 10% de sa fortune en parts de placements collectifs.
- Le risque de change contre la monnaie de référence de la classe n'est pas couvert.
- Les investisseurs peuvent demander le remboursement de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire, à moins que le prix des positions détenues par le compartiment ne soit pas disponible (marché fermé).
- La classe distribue son revenu net une fois par an.
- La classe supporte ses frais de transaction, ce qui réduit son rendement.
- La classe est ouverte à tous les investisseurs. Sa monnaie de référence est le franc suisse.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

- physique, ce qui explique l'attribution de cette catégorie de risque.
- Le compartiment n'offre aucune garantie ou protection du capital.

La classe est aussi exposée aux risques suivants, qui ne sont pas pris en compte par l'indicateur synthétique:

- Risque de liquidité: correspond à l'incapacité que peut avoir un marché à absorber des volumes de transactions donnés affectant ainsi les achats et les ventes des positions détenues par le compartiment.
- Risque de contrepartie : apparaît lorsqu'un tiers (un emprunteur ou une structure donnée) n'est pas en mesure de faire face à ses obligations vis-à-vis du compartiment, ce qui peut influencer négativement sa valeur.
- Risque opérationnel : se matérialise dans le cas où des processus internes inadéquats ou défaillants impactent négativement la valeur du compartiment.
- La catégorie de risque représente la volatilité historique annuelle sur une période de 5 ans.
- Les données historiques et simulées, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la classe.
- La catégorie de risque indiquée ne constitue pas un objectif ou une garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le compartiment investit directement dans de l'or

.

Frais à la charge de l'investisseur

Commission d'émission

Max. 5.00%

Commission de rachat

Aucune

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être déduit des capitaux investis par l'investisseur

Frais à la charge de la fortune de la classe sur une année

Frais courants

0.40%

Frais à la charge de la fortune de la classe dans des conditions spécifiques

Commission de performance

Aucune

Les frais sont utilisés pour le fonctionnement de la classe, y compris sa commercialisation et sa distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les **commissions d'émission et de rachat** sont des maximums et, dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des commissions d'émission et de rachat.

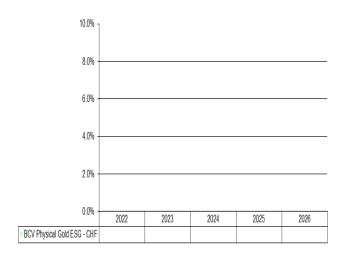
Lors de l'émission et du rachat des parts, une commission pour les frais accessoires de 1.00% au maximum est, en outre, prélevée en faveur de la fortune de la classe, sauf en cas de rachat des parts en nature.

Les **frais courants** correspondent à une estimation car les données historiques sont insuffisantes. Ils ne comprennent pas les coûts de transaction payés à des tiers, à l'exception des coûts liés à l'émission ou au rachat de parts dans des fonds cibles.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le chapitre « Rémunérations et frais » du prospectus du fonds.

Performances passées

La classe ayant été lancée le 18 février 2022 (le compartiment a été lancé le 18 février 2022), il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.



Informations pratiques

- Banque dépositaire: Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne.
- Le contrat et le prospectus du fonds ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et sans frais au siège de GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1002 Lausanne, ou sur son site internet www.gerifonds.ch.
- Des informations supplémentaires ainsi que le dernier prix des parts et d'autres informations pratiques peuvent être obtenus auprès de GERIFONDS SA ou sur son site internet www.gerifonds.ch.
- La responsabilité de GERIFONDS SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes

- ou non cohérentes avec les parties correspondantes du contrat et du prospectus du fonds.
- Le présent document décrit une classe d'un compartiment du fonds.
- L'actif et le passif des différents compartiments du fonds sont ségrégués. Par conséquent, les investisseurs n'ont droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel ils participent.
- D'autres classes existent dans ce compartiment. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le chapitre « Informations sur le fonds ombrelle et les compartiments » du prospectus du fonds.
- La législation fiscale peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le présent compartiment est approuvé et surveillé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.